



Virginie Aubert

sophrologue

LES ATELIERS D'ETE

Août-septembre : Aborder la rentrée en toute sérénité

Nom prénom

Adresse

Portable

Email

- ☐ Je m'inscris à l'atelier d'été « aborder la rentrée en toute sérénité ».
- ☐ Je joins un chèque de 80€ à mon inscription pour valider mon inscription (ou deux chèques de 40€).
- ☐ J'ai noté que mon inscription sera confirmée par email.
- ☐ J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et d'annulation (document en annexe).
- ☐ Je souhaite être informé(e) des actualités du cabinet de sophrologie par email (maximum 1 email / mois)

Le

à

Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COORDONNÉES DU VENDEUR

Aubert Virginie EI - Sophrologue certifiée RNCP

Auto entreprise enregistrée à l'Urssaf Alsace - Siret : 910 179 522 00016 - APE : 8690F

Cabinet : 9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar - Tél. 07 64 50 93 19

Siège social : 53 rue Charles Grad 68000 Colmar

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription à un atelier, proposé par Virginie Aubert Sophrologue, implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Chaque personne souhaitant s'inscrire retourne le bulletin d'inscription correspondant à l'atelier choisi, dûment complété et règle les frais à l'inscription. Virginie Aubert transmet en retour, une confirmation d'inscription par email. Une facture est remise à chaque encaissement de règlement.

TARIF ET REGLEMENT

Les tarifs indiqués sont TTC.

Tarif de l'atelier : 80€ (quatre vingt euros) pour 4 séances.

Modalités de règlement à l'inscription : chèque(s) au nom de Virginie Aubert, à envoyer au Cabinet - 9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar. Premier chèque encaissé lors de la première séance. Les chèques suivants seront encaissés aux dates convenues entre le participant et Virginie Aubert .

ANNULATION, REMBOURSEMENT, RATTRAPAGE

L'annulation à l'initiative d'une personne inscrite doit être faite par écrit.

Les conditions de remboursement sont les suivantes :

- . annulation jusqu'à 7 jours avant la première séance : restitution du(des) chèque(s) remis lors de l'inscription.
- . annulation moins de 7 jours avant la première séance : aucun remboursement sauf cas de force majeure avéré (sur justificatif).
- . annulation après la première séance : aucun remboursement sauf cas de force majeure avéré (sur justificatif).

En cas d'absence, aucun rattrapage ne sera proposé.

Annulation ou report à l'initiative de Virginie Aubert :

En cas d'annulation de l'atelier, le(s) chèque(s) remis à l'inscription sera(ont) restitué(s). Chaque inscrit sera prévenu par email, au plus tard 3 jours avant la première séance, de l'annulation de ce dernier.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, chaque inscrit sera prévenu au plus tard 24h avant la première séance. Une date de report sera proposée.

DONNEES PERSONNELLES

Aucune donnée personnelle n'est collectée et utilisée à des fins commerciales sans autorisation. Chaque inscrit a un droit de consultation et de modification des informations le concernant. Il pourra exiger par écrit, la suppression des données le concernant.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

La législation française s'applique au présent contrat. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, les tribunaux français seront seuls compétents pour en connaître.